

« Vous êtes Sel et Lumière »

(Mathieu 5, 13-16)

Jésus compare la mission du chrétien au sel et à la lumière. Il ne dit pas « devenez », mais bien : « Vous êtes ». Que fait-on avec du sel? Pour avoir souvent posé la question, je retiens que le sel :

1. Rehausse le goût des aliments: notre mission de chrétien consiste à donner de la saveur et de l'idéal à la vie.
2. Empêche les aliments de se corrompre: comme chrétien, éviter le mal et aider les gens à sortir de ces sentiers de mort.
3. Purifie les plaies et cicatrise les blessures : si on est blessé, ne pas nous replier sur nous-mêmes et surtout permettre aux gens blessés de retrouver leur dynamisme intérieur.
4. Fais fondre la glace et empêche de glisser : éviter de nous corrompre par les chemins de la facilité. Être témoin pour les gens en quête de sens.
5. Évite de se déshydrater : nous nourrir de Dieu par la prière, les sacrements et la solidarité communautaire afin de devenir une nourriture de Dieu pour les chercheurs de Dieu autour de nous.

Il y a différentes sortes de sel : le sel fin de cuisine, le calcium, le sel à vache... comme il y a différentes personnalités au service de l'Évangile.

Et la lumière? Elle éclaire, réchauffe et guide dans la nuit. Voilà une autre réalité essentielle de notre mission de chrétiens: éclairer, réchauffer les cœurs, guider vers l'essentiel. Encore ici, il faut noter qu'il existe différentes sortes de lumière : il y a les lumières indispensables du quotidien comme les lumières de nos maisons ou encore les phares de nos autos. Il y a les lumières nécessaires pour notre bien-être comme le cadran lumineux qui nous sécurise la nuit pour prolonger le sommeil, comme les lumières des décorations de Noël puis il y a les lumières aveuglantes qui n'apportent rien aux autres comme l'auto rencontrée sur la route où le conducteur ne baisse pas son éclairage à notre passage en sens inverse.

Comme chrétien, nous sommes invités à devenir des lumières indispensables et nécessaires. Jamais d'éclairage aveuglant de celui qui en met plein la vue des autres, mais qui ne cherche que son intérêt personnel : ça éblouit parfois, mais ça laisse le cœur amer. Quelqu'un me disait un jour : « Je veux bien apporter ma collaboration, mais je ne suis pas un cent watts ». À cela je réponds : « Mieux vaut un 60 watts allumé qu'un 100 watt qui n'éclaire pas ».

Le défi du chrétien : restez branché sur le Christ. Ça me rappelle le jour où ma lampe de bureau n'éclairait plus. J'ai changé le globe : elle n'éclairait pas plus. Alors j'ai décidé de la débrancher pour voir ce qui se passait... et j'ai découvert que quelqu'un l'avait déjà débranché. Je l'ai reconnecté et elle fonctionnait très bien. Alors : rester branché sur le Christ pour rayonner sa présence et éclairer en son nom. Un dernier détail important : le sel qui est utilisé et la lumière qui éclaire sont deux éléments qui ne s'apportent rien à eux-mêmes. Ils sont là pour le service des autres. C'est ainsi que servir le Christ, c'est s'oublier pour le bonheur des autres. Ce sont toutes nos petites flammes additionnées les unes aux autres qui produiront le feu de l'Amour dont notre monde a besoin, et n'oublie jamais que si tu ne brûles pas d'Amour, il y a quelqu'un autour de toi qui se meurt de froid.

Gilles Baril, prêtre

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 4 AU 12 FÉVRIER 2023

Samedi 4

Sainte-Colette 16h30 Action de grâce à Ste-Rita et à N.D. du perpétuel secours
..... une paroissienne
Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle

Dimanche 5

5^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 M. Ettore Rinaldi..... son épouse Carolina et sa famille
Parents défunts..... Liliane Lafrenière

Sainte-Colette 11h00 Mmes Maria Somigli et Angela Rossetto..... la famille
M. André Shooner..... Isabelle et Johnny

Lundi 6

Sainte-Colette 8h30 Pour les paroissiens.....M. le curé

Mardi 7

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle
Mme Maria Candusso..... parents et amis aux funérailles

Mercredi 8

Sainte-Colette 8h30 Maria Dusango et parents défunts de la famille..... Graziella
Mme Clémence Dugal..... parents et amis aux funérailles

Jeudi 9

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce pour Jean Christian..... son épouse
M. Denis Baillargeon..... parents et amis aux funérailles

Vendredi 10

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

Samedi 11

Sainte-Colette 16h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle
M. Salim Eid et Mme Rose Chedid..... Viviane Eid

Dimanche 12

6^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce à la Ste-Trinité..... Marie Henri
Mme Silvana Laranja..... parents et amis aux funérailles

Sainte-Colette 11h00 M. Luigi Volpicella..... un ami
M. Jean-Claude Roy..... sa fille Sylvie

La Lampe du sanctuaire et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine en action de grâce pour Léone Dorcé Destin et famille..

— — — — —
Parcours catéchétique : Projet 4 le samedi 11 février à 15h00
Projet 8 le dimanche 12 février à 9h30
— — — — —

Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire pour la semaine ainsi que d'offrir le Pain et le Vin de la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.



VOS OFFRANDES

16 janvier 2023	Sainte-Colette
Quête	1040,75 \$
Funérailles	1500,00 \$
Quête funérailles	
Messes	320,00 \$
Don	355,00 \$
Lampions	52,00 \$
Prions	14,25 \$
Location	-----



VOS OFFRANDES

23 janvier 2023	Sainte-Colette
Quête	877,90 \$
Funérailles	----- \$
Quête funérailles	156,00 \$
Messes	105,00 \$
Don	-----
Lampions	75,00 \$
Prions	13,10 \$
Location	250,00 \$



Pensée de la semaine

« Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu,
il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. »



Âge d'or Ste-Colette

Le club de l'âge d'or Ste-Colette organise un dîner spaghetti à l'occasion de la St-Valentin, en date du **9 février 2023**, à 11 h 30, au sous-sol de l'église. Le coût du repas est fixé à 15\$ pour les membres et à 20\$ pour les non-membres. Vous êtes tous et toutes les bienvenus(es).

Pour info, Laurent Baril, prés. (514) 322-6230



Chers frères, chères sœurs,

Face à la situation épidémiologique en lien avec les virus respiratoires et la pression exercée sur le système de soins au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux et le directeur national de santé publique ont réitéré ces dernières semaines l'importance du port du masque dans les lieux publics intérieurs. Ainsi, il est **fortement recommandé** (mais non-obligatoire) aux personnes fréquentant les lieux publics achalandés de protéger les plus vulnérables en portant un masque. Des gestes barrières comme le lavage des mains et la distanciation demeurent également des moyens efficaces de réduire la propagation des virus. Ces mesures visent à limiter la transmission des virus respiratoires avant la période des fêtes propice aux rassemblements. Les efforts que nous pourrons déployer contribueront à faire en sorte que les différents secteurs d'activité de notre société, y compris le nôtre, ne soient pas paralysés par des confinements. Rappelons que l'ensemble des lieux fréquentés par la population est visé, y compris les lieux de culte et les salles communautaires.

Rappelons également que les personnes qui présentent des symptômes comme la fièvre devraient rester à la maison. Les personnes qui toussent, ont des maux de gorge ou de la congestion nasale devraient porter le masque lorsqu'elles se rendent dans tous les lieux publics.

En conséquence, j'invite les pasteurs et les personnes responsables dans leur milieu à afficher ces informations là où elles peuvent être lues par le plus grand nombre, les communiquer lors des rassemblements, dominicaux ou autres, des prochaines semaines, soit verbalement (au prône, par exemple), soit par écrit (dans le Semainier, par exemple), et à mettre en place chez eux les mesures nécessaires pour limiter la propagation des virus.

En Jésus notre Paix,
†Alain Faubert, VG
Évêque Auxiliaire à Montréal

